

POSTBAC & BAC + 2

Document non contractuel



PLAN D'ACCES



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Des opportunités de fonctions :

→ Contrôleur de gestion, collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable, adjoint au responsable administratif et financier,

Dans des secteurs variés :

→ Cabinet d'expertise comptable, service comptable ou financier d'entreprise

Possibilité de présenter des concours administratifs :

→ Professorat de l'enseignement technique : PLP2, CAPET et Agrégation
→ Autres concours : URSAFF, Administration fiscale,...

DIPLÔME

COMPTABILITÉ ET GESTION

(DCG)

En apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Préparez en 2 ou trois ans au DCG (Diplôme d'Etat Grade Licence à finalité professionnelle).
- Acquérir des connaissances approfondies dans douze domaines de compétence fondamentaux pour la formation de l'Expert Comptable ou du Responsable Comptable d'Entreprise

Unités d'enseignement de L1	Unités d'enseignement de L2	Unités d'enseignement de L3
Introduction au droit	Droit des sociétés	Contrôle de Gestion
Economie	Droit fiscal	Finance d'entreprise
Système d'information de gestion (logiciels métiers)	Comptabilité approfondie	Droit Social
Introduction à la comptabilité	Management	Système d'information de gestion
Anglais des affaires	Anglais des affaires	Anglais des affaires

Le Rythme d'Alternance Ecole/Entreprise :

Cours de Septembre à Mai / Alternance 2 jours en Centre de Formation, trois jours en entreprise

Examen en Juin de chaque année.

Conditions d'admission :

- Admission en L1 après un baccalauréat (S, ES, STG)
- Admission en L2 après un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, DUT GEA (Option FC) ou diplôme donnant les équivalences de L1

Admission définitive : avoir un contrat d'apprentissage
Formation gratuite et rémunérée

LES PLUS :

- Placement en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable
- Suivi pédagogique de chaque étudiant par une équipe d'un haut niveau professionnel
- Expérience en entreprise facilitant l'employabilité des étudiants
- Diplôme d'Etat Bac+3 - Grade Licence conférant 180 crédits européens

Statut :

L'apprenti est lié à l'entreprise par un contrat de travail. A ce titre, il est rémunéré selon l'âge et l'année de formation entre 41 % et 78 % du SMIC, il bénéficie de la même couverture sociale que les salariés de l'entreprise (y compris pendant le temps passé à l'école) et il a les mêmes droits aux congés payés (5 semaines par an).

Poursuite des études :

- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion puis Diplôme d'Expert Comptable
- Master Comptabilité Contrôle Audit ou autres Master à dominante gestion puis Doctorat
- Admission sur Concours en deuxième année d'Ecole Supérieure de Commerce